

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/01/18/2021040130/justel>

Dossier numéro : 2021-01-18/05

Titre

18 JANVIER 2021. - Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 4 juillet 2011 désignant les inspecteurs du droit social et les fonctionnaires compétents pour infliger des amendes administratives (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 19-02-2021 page : 16224

Entrée en vigueur : 01-03-2021

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)